



Fiche de données de sécurité

Section 1 - Identification

Identificateur du produit	Péroxyde d'Hydrogène 50% Qualité Standard
Autres moyens d'identification	Dioxyde de dihydrogène, dioxyde d'hydrogène, l'hydroperoxyde.
Usage du produit et restrictions d'utilisation	Le blanchissement industriel, la traitement, le diminution de pollution; l'emballage aseptique et d'autre applications relative au nourriture.
Identificateur du fournisseur initial	ClearTech Industries Inc. 1500 Quebec Avenue Saskatoon, SK. Canada S7K 1V7
Préparé par	ClearTech Industries Inc. – Service technique N° de téléphone : 1 800 387-7503
N° de téléphone d'urgence (24 h sur 24)	N° de téléphone : 1 306 664-2522 Autre n° de téléphone : 1 800 387-7503

Section 2 - Identification des dangers

Classification SGH

Toxicité aiguë – orale	Catégorie 4
Toxicité aiguë – inhalation	Catégorie 4
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 1B
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 1
Toxicité pour certains organes cibles – exposition unique	Catégorie 3

Dangers physiques

Matières solides comburantes	Catégorie 2
-------------------------------------	-------------

Danger

Mentions de danger

H302 – Nocif en cas d'ingestion.
H332 – Nocif par inhalation.
H272 – Peut aggraver un incendie; comburant.
H314 – Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H318 – Provoque des lésions oculaires graves.
H335 – Peut irriter les voies respiratoires.

Pictogrammes



Conseils de prudence

P271 – Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P405 – Garder sous clef.

P420 – Stocker à l'écart des autres matières.

P403 + P233 – Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P210 – Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues, et des surfaces chaudes. – Ne pas fumer.

P220 – Tenir/stocker à l'écart des vêtements, matières combustibles

P370 + P378 – En cas d'incendie: utiliser de l'eau que pour l'extinction.

P270 – Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

P264 – Se laver mains soigneusement après manipulation.

P280 – Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux, et du visage.

P283 – Porter des vêtements résistant au feu, aux flammes, ignifuges.

P305 + P351 + P338 – EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P260 – Ne pas respirer les brouillards, vapeurs ou aérosols.

P304 + P340 – EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

P301 + P312 – EN CAS D'INGESTION: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

P330 – Rincer la bouche.

P303 + P361 + P353 – EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/sedoucher.

P306 + P360 – EN CAS DE CONTACT AVEC LES VÊTEMENTS: rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau les vêtements contaminés et la peau avant de les enlever.

P501 – Éliminer le contenu/récipient conformément à tous les règlements fédéraux, provinciaux et/ou locaux, y compris la Loi canadienne sur la protection de l'environnement.

Section 3 - Composition/information sur les composants

Dénomination chimique	Numéro CAS	% poids	Identificateurs uniques
Péroxyde d'hydrogène	7722-84-1	50%	
L'eau	7732-18-5	50%	

Section 4 - Premiers soins

Inhalation

Si les symptômes apparaissent, retirer la victime à l'air frais. Respiration artificielle seulement si a cessé de respirer. Si la respiration est difficile, donner de l'oxygène. Cherchez une attention médicale immédiate.

Contact cutané/absorption cutanée

Enlever les vêtements contaminés. Rincer la peau avec de l'eau tiède qui coule doucement pendant 30 minutes. Cherchez une attention médicale immédiate. Gardez les vêtements contaminés sous l'eau courante et laver avant de les réutiliser ou les jeter.

Contact oculaire

Les lentilles de contact ne doivent pas être portés lorsque l'on travaille avec ce produit. Rincer immédiatement à l'eau pendant au moins 30 minutes tout en forçant les paupières écartées afin d'assurer l'irrigation complète du tissu oculaire. Cherchez une attention médicale immédiate.

Ingestion

Ne jamais rien donner par la bouche si la victime perd rapidement conscience, est inconsciente ou convulsive. Avoir victime de se rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Cherchez une attention médicale immédiate.

Renseignements supplémentaires Note au médecin: Le contact direct avec l'œil est susceptible de causer des dommages à la cornée surtout si pas lavé immédiatement. évaluation ophtalmologique attentive est recommandée et la possibilité d' une corticothérapie locale doit être envisagée. En raison de la probabilité d'effets corrosifs sur le tractus gastro-intestinal après l'ingestion et l'improbabilité d' effets systémiques, les tentatives d' évacuation de l' estomac par induction de vomissement ou lavage gastrique doit être évitée. Il y a une faible possibilité, cependant, qu'un tube nasogastrique peut être nécessaire pour la réduction de la distension sévère due à une formation de gaz.

Section 5 - Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés Le peroxyde d'hydrogène ne brûle pas. Utiliser des agents extincteurs appropriés pour le feu environnant. Utiliser de grandes quantités d'eau sous forme de brouillard pour combattre les incendies dans lequel ce matériau est impliqué.

Agents extincteurs inappropriés Le dioxyde de carbone et d'autres agents d'extinction qui étouffent les flammes ne sont pas efficaces dans des incendies impliquant des comburants.

Dangers spécifiques du produit Le peroxyde d'hydrogène se décompose en oxygène moléculaire, ce qui peut accélérer la combustion des matériaux inflammables ou provoquer une combustion spontanée. Les contenants fermés peuvent se rompre violemment en raison de la décomposition rapide, si elle est exposée au feu ou à une chaleur excessive pendant une période de temps suffisante, ou si contaminé par certains métaux ou de la saleté. De grandes quantités de l'atmosphère riche en oxygène. Aucune partie d'un récipient doit être soumis à une température supérieure à 49°C.

Équipement de protection et précautions spéciales pour les pompiers Porter approuvé par le NIOSH appareil respiratoire isolant et des vêtements protecteurs.

Informations complémentaires pas Disponible

Section 6 - Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles/équipements de protection/mesures d'urgence Porter un équipement de protection individuelle approprié. Ventiler la zone. Seulement pénétrer dans la zone avec des PPE. Arrêter ou réduire la fuite si sécuritaire de le faire. Rincez avec de l'eau pour enlever tout résidu.

Précautions relatives à l'environnement Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou les espaces fermés. Le chlore est très toxique pour toutes les formes de vie aquatique.

Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage PETIT DÉVERSEMENT: Rincer la zone avec de l'eau.
Déversements: Endiguer avec de la terre, du sable ou un matériau inerte absorbant non combustible pour contenir le déversement. Retirer le liquide avec des pompes compatibles ou de l'équipement à vide. Placer dans des contenants appropriés étiquetés. Rincer la zone avec de l'eau en excès. Les matériaux absorbants contaminés peuvent présenter les mêmes risques que le produit déversé.
Les matériaux combustibles qui ont été en contact avec le produit répandu doivent être rincés à l'eau pour éliminer le peroxyde d'hydrogène.

Section 7 - Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour une manutention dans des conditions de sécurité Ce matériau est un OXYDANT MODÉRÉ et est CORROSIVE. Utiliser un équipement approprié pour soulever et transporter tous les récipients. Utiliser les pratiques d'hygiène et d'entretien ménager industriels sensibles. Laver soigneusement après manipulation. Évitez toutes les situations qui pourraient conduire à une exposition nocive. Éviter de générer des vapeurs ou des brouillards. Empêcher l'émission de vapeurs ou de brouillards dans l'air. Éliminer toutes les sources d'inflammation (étincelles, fumée, flammes, surfaces chaudes). Tenir à distance de la chaleur.

Stockage dans des conditions de sécurité	Conserver dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Conserver le récipient bien fermé, ventilé, hors de lumière directe du soleil, et à l'écart des matières incompatibles. Ne pas entreposer sur des palettes en bois: utiliser des palettes en plastique. Les installations de stockage doivent être faits de matériaux résistants au feu. Construire des murs, des planchers, des étagères et des raccords dans les zones de stockage de matériaux non combustibles qui résistent à l'attaque à partir de peroxyde d'hydrogène.
Matériaux incompatibles	Fer et autres métaux lourds, les alliages de cuivre, caustique, agents, la saleté, les matières organiques, les cyanures, et combustibles tels que la réduction du bois, du papier, des huiles, etc.

Section 8 - Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Limites d'exposition

Composant	Règlement	Type de liste	Valeur
Péroxyde d'hydrogène	ACGIH	TWA	1 ppm
	OSHA	PEL	1 ppm

Contrôles d'ingénierie

Prescriptions en matière de ventilation	La ventilation mécanique (dilution ou échappement local), clôture de processus ou de personnel et le contrôle des conditions de traitement doivent être fournis conformément à tous les codes d'incendie et les exigences réglementaires. Donner de l'air de remplacement suffisante pour compenser l'air évacué par les systèmes d'échappement.
Autre	Une douche d'urgence et une douche oculaire doit être disponible et testée conformément à la réglementation et être à proximité.

Équipement de protection

Protection des yeux et du visage	Lunettes à coques, écran facial complet ou un masque facial doit être porté en tout temps lorsque le produit est manipulé. Les lentilles de contact ne doivent pas être portés; ils peuvent contribuer à de graves lésions oculaires.
Protection des mains	Des gants imperméables du matériel chimiquement résistant (en caoutchouc ou PVC) doivent être portés en tout temps. Laver les vêtements contaminés et sec avant de les réutiliser.
Protection de la peau et du corps	Maillots de corps, des tabliers, et / ou une combinaison de matériau résistant aux produits chimiques doivent être portés en tout temps. Laver les vêtements contaminés et sec avant de les réutiliser. Des bottes imperméables du matériel chimiquement résistant devraient être portés à tout moment.
Protection respiratoire	Si des concentrations supérieures à 10 ppm sont attendus, utiliser NIOSH/DHHS approuvé appareil respiratoire autonome (ARA), ou tout autre appareil de protection respiratoire (ASR) équipement approuvé atmosphérique fourni (par exemple, une compagnie aérienne masque complet du visage). NE PAS utiliser toute forme de respirateur purificateur d'air (APR) ou masque de filtrage (AKA masque à poussière), en particulier ceux qui contiennent des sorbants oxydables tels que le charbon actif.
Dangers thermiques	pas Disponible

Section 9 - Propriétés physiques et chimiques

Apparence

État physique	Liquide
Couleur	Clair
Odeur	Inodore

Seuil olfactif	pas Applicable
<u>Propriétés</u>	
pH	<3
Point de fusion/point de congélation	-52.2°C
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition	114°C
Point d'éclair	pas Applicable
Taux d'évaporation	pas Disponible
Inflammabilité	Non-Inflammable.
Limite supérieure d'inflammabilité	pas Applicable
Limite inférieure d'inflammabilité	pas Applicable
Tension de vapeur (mm Hg, 20 °C)	0.34
Densité de vapeur (air = 1)	1.17
Densité apparente	pas Disponible
Solubilité(s)	Complètement miscible
Coefficient de partage n-octanol/eau	Log K _{ow} = -0.70-1.33 ; -1.57
Température d'auto-inflammation	pas Applicable
Température de décomposition	150-152°C
Viscosité	pas Disponible
Propriétés explosives	Le produit est incombustible. Lors de la décomposition, H ₂ O ₂ libère de l'oxygène qui peut intensifier le feu. Peut provoquer une surpression si confiné.
Densité (eau = 1)	1.2
% de matières volatiles par volume	pas Disponible
Formule	H ₂ O ₂
Masse moléculaire	34.02

Section 10 - Stabilité et réactivité

Réactivité	La National Fire Protection Association (NFPA) répertorie les solutions de peroxyde d'hydrogène (supérieure à 27.5% jusqu'à 52%) en tant que 2 Oxidizer Classe. Classe 2 Oxidizers provoquent une augmentation modérée du taux de combustion des matériaux combustibles avec lesquels ils entrent en contact.
Stabilité chimique	Solution qui sont totalement exempts de contamination, sont relativement stables. Peut se décomposer au soleil. libère facilement l'oxygène, l'eau et la chaleur.
Risques de réactions dangereuses	Aucun n'a été signalé.
Conditions à éviter	Chaleur, flammes nues, la contamination, l'épuisement des stabilisateurs, pH supérieur à 4.5.

Matériaux incompatibles	Les matériaux combustibles, des bases fortes, l'acide nitrique, l'acide sulfurique, des composés organiques, des métaux, des oxydes métalliques, des sels métalliques, les iodates, les agents réducteurs, le permanganate de potassium.
Produits de décomposition dangereux	l'oxygène moléculaire.

Section 11 - Données toxicologiques

Estimation de toxicité aiguë

Composant	Orale DL ₅₀	Cutanée DL ₅₀	Inhalation CL ₅₀
Péroxyde d'hydrogène (50%)	150 mg/kg (rat)	1,380 mg/kg (lapin)	226 mg/m ³ (souris, 4 heures)

Toxicité chronique - Cancérogénicité

Composant	CIRC
Péroxyde d'hydrogène	Groupe 3: Non classé quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Corrosif. Capable de produire de graves brûlures, des cloques, des ulcères et des cicatrices permanentes.
Ingestion	Peut provoquer des lésions oculaires graves. Capable de produire des brûlures oculaires graves et des lésions permanentes.
Inhalation	Nocif en cas d'ingestion. Les symptômes comprennent des douleurs aiguës dans l'abdomen, l'écume à la bouche, des vomissements, une perte de conscience temporaire et de la fièvre. Dépréciation neurologique significative a été décrite.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	L'inhalation du brouillard ou de la vapeur peut être irritant pour le nez, la gorge et les poumons.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Le peroxyde d'hydrogène est pas un sensibilisateur respiratoire ou cutané professionnelle.
Mutagénicité sur les cellules germinales	L'information est insuffisante pour conclure que le peroxyde d'hydrogène est un agent mutagène.
Toxicité pour la reproduction	Le peroxyde d'hydrogène est pas connu pour causer la toxicité du développement. Le peroxyde d'hydrogène est pas connu pour causer la toxicité reproductive.
Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique	Provoque une irritation des voies respiratoires.
Toxicité pour certains organes cibles - Expositions répétées	pas Disponible
Danger par aspiration	pas Disponible
Produits synergiques	Une résistance accrue des voies respiratoires a été observée chez des volontaires exposés à du peroxyde d'hydrogène et d'aérosols de dioxyde de soufre en même temps. Une étude animale a montré que l'exposition par inhalation simultanée de particules fines et de peroxyde d'hydrogène peut augmenter la toxicité à la fois dans les poumons. L'exposition au peroxyde d'hydrogène a également augmenté la toxicité de l'ozone chez les animaux.

Section 12 – Données écologiques

Écotoxicité

Composant	Toxicité pour les algues	Toxicité pour les poissons	Toxicité pour les daphnies et autres invertébrés aquatiques
Péroxyde d'hydrogène	CE ₅₀ (les algues bleu-vert, 3 heures): 0.27 mg/L	CL ₅₀ (Ictalurus punctatus, 24 heures): 0.055mg/L	CE ₅₀ (Daphnia magna, 48 heures): 2.32mg/L

Biodégradabilité	Facilement biodégradable
Bioaccumulation	Aucun. Le peroxyde d'hydrogène se décompose rapidement en oxygène et en eau.
Mobilité	pas Disponible
Autres effets nocifs	Le peroxyde d'hydrogène dans le milieu aquatique est soumis à divers procédés de réduction ou d'oxydation et se décompose en eau et oxygène . H ₂ O ₂ moitié vivent en eau douce variait de 8 heures à 20 jours , dans l'air à partir de 10-20 heures et dans les sols de minutes à quelques heures en fonction de l'activité et des métaux contaminants microbiologiques .

Section 13 - Données sur l'élimination du produit

Déchets provenant de résidus/produits non utilisés	Éliminer conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et / ou locaux, y compris la Loi canadienne sur la protection de l'environnement.
Emballages contaminés	Éliminer conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et / ou locaux, y compris la Loi canadienne sur la protection de l'environnement.

Section 14 - Informations relatives au transport

Numéro ONU	UN2014	
Désignation officielle de transport de l'ONU	PEROXYDE D'HYDROGÈNE EN SOLUTION	
Classe(s) de danger relative(s) au transport	5.1 (8)	
Groupe d'emballage	II	
Dangers environnementaux	Considéré comme un polluant marin en vertu des règlements du TMD canadienne de l'annexe 3.	
Transport en vrac	pas Disponible	
Précautions spéciales	pas Disponible	
Information additionnelle	<u>Groupe d'emballage</u>	<u>Indice de quantité limitée</u>
	II	1 L

TMD

Autre Pendant le transport, attacher les contenants (remplis ou vides) au moyen d'ancrages adaptés. S'assurer que tous les bouchons, les soupapes et autres fermetures sont en position fermée.

TMD CLASSEMENT DE PRODUIT: Ce produit a été classé à la date de préparation mentionnée à l'article 14 de cette fiche signalétique / SDS, pour le transport conformément aux prescriptions de la partie 2 sur le transport des marchandises dangereuses. Si les données d'essai applicables, les essais et / ou publiés concernant la classification de ce produit sont énumérés dans les références à l'article 16 de cette fiche signalétique / SDS.

Section 15 - Informations sur la réglementation

REMARQUE : LE PRODUIT FIGURANT SUR CETTE FICHE A ÉTÉ CLASSÉ SELON LES CRITÈRES DE RISQUE STIPULÉS DANS LE RÈGLEMENT CANADIEN SUR LES PRODUITS CONTRÔLÉS. LA PRÉSENTE FICHE CONTIENT TOUS LES RENSEIGNEMENTS REQUIS PAR CE RÈGLEMENT.

Section 16 - Autres informations

Date de préparation

Le 5 avril 2016

Remarque : Il incombe à l'utilisateur d'établir un lieu de travail sûr. Les renseignements sur la santé et la sécurité énoncés dans le présent document ne sont fournis à l'utilisateur qu'à titre indicatif. L'utilisateur est tenu de prendre les mesures nécessaires en cas de manipulation individuelle, d'instruire son personnel et de mettre en place les pratiques de travail adéquates pour créer un environnement de travail sécuritaire. Les renseignements contenus dans le présent document sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exacts. Toutefois, étant donné que les conditions de manipulation et d'utilisation sont hors de notre contrôle, nous ne donnons aucune garantie de résultat et nous n'assumons aucune responsabilité pour tout dommage résultant de l'utilisation de ce produit. Il incombe à l'utilisateur de se conformer à toutes les lois et à tous les règlements applicables.

À l'attention du réceptionnaire des produits chimiques et du coordinateur des fiches de données de sécurité

Dans le cadre de notre engagement envers l'initiative Distribution responsable ® de l'Association canadienne des distributeurs de produits chimiques (ACDPC), ClearTech Industries Inc. et ses sociétés affiliées exigent, comme condition de vente, que vous transmettiez la fiche de données de sécurité ci-jointe à tous les employés concernés, tous les clients et tous les utilisateurs finaux. Sur demande, ClearTech vous enverra des renseignements supplémentaires concernant la manipulation du produit, ainsi que tout renseignement relatif à la santé et à la sécurité.

Pour toute question ou préoccupation, prière de communiquer avec notre service à la clientèle ou avec notre service technique.

Références:

- 1) CHEMINFO
- 2) eChemPortal
- 3) TOXNET
- 4) Transport des marchandises dangereuses au Canada
- 5) HSDB
- 6) ECHA

ClearTech Industries Inc. - Locations

Siège social : 1500 Quebec Avenue, Saskatoon, SK, S7K 1V7

Numéro de téléphone : 1 306 664-2522

Télécopieur : 1 888 281-8109

www.cleartech.ca

**Numéro de téléphone d'urgence (24 heures sur 24) –
Toutes les succursales – 1 306 664-2522**